

chez les anciens combattants hospitalisés et le personnel de ces hôpitaux. Je tiens à fournir l'assurance que, comme il est d'usage au ministère des Affaires des anciens combattants, les intérêts des anciens combattants et des employés des hôpitaux seront sauvegardés.

COMMISSION DES PENSIONS—POSTES VACANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires des anciens combattants pourrait-il me dire s'il a comblé les deux vacances qui existaient à la Commission des pensions au moment où le gouvernement a pris le pouvoir le 22 avril?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Autant que je sache, il n'y avait pas de vacance à la commission à ce moment-là.

L'hon. M. Churchill: La Chambre saurait difficilement se contenter de cette réponse. Il est bien connu du public en général qu'il y avait deux vacances.

J'aimerais poser une question supplémentaire. Étant donné que le ministre des Affaires des anciens combattants a induit le public en erreur par la déclaration qu'il a faite le 2 mai...

M. l'Orateur: Je tiens à signaler au député qu'une question ne saurait être précédée d'une telle déclaration. S'il nous faisait part de sa question supplémentaire, nous pourrions vite aboutir au vif du sujet.

L'hon. M. Churchill: Comme il y avait deux vacances à la commission des pensions lorsque le gouvernement a pris le pouvoir le 22 avril, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi il a jugé nécessaire de créer une vacance quand il y en avait déjà deux? En outre, pourrait-il redresser sans retard le déséquilibre qu'il y a à la commission des pensions à l'égard des anciens combattants de la première Grande Guerre et ceux de l'Ouest canadien en réintégrant M. McKay dans ses fonctions.

L'hon. M. Teillet: J'ai donné par écrit au député une réponse complète et franche.

LES TRANSPORTS

ABANDON D'UN SERVICE FERROVIAIRE ENTRE WINNIPEG ET SASKATOON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre ou au ministre des Transports. Quelqu'un a-t-il présenté des instances au sujet du projet d'abandonner le service des trains n° 9 et 10 entre Winnipeg et Saskatoon?

Quelles sont les intentions du gouvernement à ce propos?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*, nos honorables amis le savent très bien.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, il s'agit là d'une question urgente. Comme les trains vont cesser de circuler demain, je n'ai pas eu le temps d'inscrire une question au *Feuilleton*.

M. l'Orateur: Pourrais-je demander à l'honorable représentant de faire inscrire sa question au *Feuilleton* de demain ou d'entrer en contact avec le ministre intéressé?

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, les trains vont cesser de circuler demain. Si aucune décision n'est prise à cet égard, je crains que par la suite cette affaire n'aura plus aucune urgence.

Le très hon. M. Pearson: Dans ce cas, monsieur l'Orateur, nous allons y voir tout de suite cet après-midi.

LES PARCS NATIONAUX

LE PARC GARIBALDI (C.-B.)—DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU SUJET DE LA LIGNE DE CONDUITE FUTURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arnold Webster (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Vu que des députés au Parlement fédéral et à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique ont récemment fait certaines observations au sujet de l'aménagement du parc Garibaldi dans un proche avenir, le ministre voudrait-il nous faire savoir si des négociations précises sont en cours entre les deux gouvernements à l'heure actuelle et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont les offres exactes qu'on a formulées afin de mettre en valeur cette région comme parc national à des fins récréatives?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, tout d'abord, remercier le député d'avoir bien voulu me donner préavis de sa question. Le projet tendant à faire du parc provincial Garibaldi un parc national a été soulevé pour la première fois en janvier 1954 par l'honorable Jean Lesage, qui a exprimé alors le plaisir qu'il aurait à voir la province de Colombie-Britannique transférer l'administration de ce parc à la direction des parcs fédéraux. Mais aucune invitation n'a été formulée dans ce sens.

Plus tard, en 1958, l'honorable Alvin Hamilton a renouvelé l'offre dans une lettre adressée au ministre des Affaires récréatives de la